

Département  
de la MOSELLE

## COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement  
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers  
élus : **15**

**Séance du 16 janvier 2024**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **12**

**Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire**

**Présents** : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT ; Mme MARCK Christelle

**Présent par procuration** : M. RISCH Jérôme donne procuration à Mme DELAPORTE Marjorie  
M. KOP Patrice donne procuration à M. GABRIELE Jérôme

### **5 – Régularisation des charges locatives 2023 : appartement « route de Bouzonville » à Haute-Sierck**

Monsieur le Maire explique et présente au Conseil municipal, les décomptes de remboursement et de facturation des charges 2023 du logement F3 « 32 A Route de Bouzonville » à Haute-Sierck :

1. Appartement F3 « 32 A route de Bouzonville » : 97.98 € charges dues à la commune

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, et après en avoir délibéré, décide d'accepter le décompte des charges locatives 2023 du logement F3 « 32 A Route de Bouzonville » à Haute-Sierck à l'unanimité des membres présents et charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original  
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 16 janvier 2024

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture  
057-215703612-20240116-0516012024-DE  
Date de télétransmission : 19/01/2024  
Date de réception préfecture : 19/01/2024